

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 22

Objet :
Autorisation programme
« Rénovation
énergétique Bâtiments
scolaires »

Date de convocation :

28 mars 2024

Date d'affichage :

28 mars 2028

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre
Le 11 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Pierrick THOMAS, M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Colette VERDOUX

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 22 du 11 avril 2023 créant l'autorisation de programme concernant les travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

Monsieur le Maire propose de modifier cette autorisation de programme comme suit :

Montant global de l'AP : 975 994 euros

CP 2024 : 200 000 euros

CP 2025 : 625 994 euros

CP 2026 : 150 000 euros

Les dépenses seront équilibrées comme suit :

Emprunt/AUTOFINANCEMENT : 397 923 euros

Subventions : 578 071 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la modification de l'autorisation de programme concernant les travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

La secrétaire de séance

Colette VERDOUX